

AB DIAGNOSTIC

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6B Rue Victor Hugo
45500 GIEN
444 762 546 RCS ORLEANS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 1er octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1er octobre,
A 15 heures,

Monsieur Alexandre BONNARD, demeurant 62 Chemin des Pilattes 45290 VARENNES CHANGY,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société AB DIAGNOSTIC,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

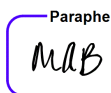
PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 10 mois et sera clos le 31 octobre 2025.

L'Associé Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 14 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 14 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le **1^{er} novembre** et finit le **31 octobre**."

Paraphe


Le second paragraphe est supprimé.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été signé ultérieurement au moyen de DocuSign Signature, plateforme de signature électronique.

Conformément aux dispositions combinées des articles 1366 et 1367 du Code civil, le signataire reconnaît à la signature électronique générée par DocuSign Signature la même valeur probante que la signature manuscrite sur support papier et reconnaître que le présent procès-verbal signé de manière dématérialisée vaut preuve de son contenu, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de fait et de droit qui en découlent. En conséquence, il renonce à toute réclamation qu'il pourrait avoir du fait de l'utilisation de DocuSign Signature.

L'Associé Unique
Alexandre BONNARD

Signé par :

M. Alexandre BONNARD

201CC16D62A9431...